

	Horaires	Âges	Lieux
Semaine 1 : du 8 au 12 février			
Activités sportives			
Ski alpin (prévoir repas tiré du sac)	de 9 h à 17 h	de 8 à 14 ans	Lac Blanc Départ parking du Palais Omnisports Joseph-Claudiel
Tennis de table, baby-ping et découverte	de 14 h à 16 h	de 6 à 13 ans	Gymnase René-Perrin
Activités culturelles			
Danse Carnaval : On s’amuse en dansant	de 9 h 30 à 11 h 30	de 4 à 9 ans	Palais Omnisports Joseph Claudel Sista Danse
Découverte cirque	de 10 h à 12 h	de 3 à 6 ans	Ecole des Nez Rouges – Espace Louise-Michel (salle RDC)
Semaine 2 : du 15 au 19 février			
Activités sportives			
Bowling	de 14 h à 16 h	de 8 à 12 ans	Nova Bowling (du mardi 16 au samedi 20 février 2016)
Snowboard (prévoir repas tiré du sac)	de 9 h à 17 h	de 11 à 15 ans	Lac Blanc Départ parking du Palais Omnisports Joseph-Claudiel
Activités culturelles			
Initiation aux Arts Plastiques	de 10 h à 12 h	de 4 à 7 ans	Ecole des Arts Plastiques – CEPAGRAP
Trampoline et cirque	de 10 h à 12 h	de 6 à 12 ans	Ecole des Nez Rouges – Espace Louise-Michel (salle RDC)

Renseignements et inscriptions

Ville de Saint-Dié-des-Vosges
Accueil de l’Hôtel de Ville - Place Jules-Ferry
88100 Saint-Dié-des-Vosges cedex - 03 29 52 66 66

Accueil du public

Du lundi au vendredi : de 8 h à 18 h 30
Le samedi : de 10 h à 12 h

Passeports vacances - Hiver 2016

Nom de l’enfant
Prénom de l’enfant
Sexe
Date de naissance
Adresse - n° rue
Code postal Ville
Tél.

stages choisis

Dates
Activité

Dates
Activité

Tarifs passeports vacances		
Lettres	Forfait pour la semaine	Ski alpin et snowboard
A	10 €	80 €
B	15 €	96 €
C	20 €	110 €
D	25 €	135 €
Ext 1	25 €	135 €
Ext 2	30 €	280 €

Plus d’infos sur www.saint-die.eu



Sports, Loisirs, Évasion

du 8 au 19 février 2016

Les Passeports vacances

du 8 au 19 février 2016



Programme des activités

Autorisation des parents

Pratique

Sports, Loisirs, Évasion, est un nouveau dispositif qui permet aux enfants âgés de 7 à 14 ans de découvrir des activités sportives, culturelles et de loisirs. Suivant un thème défini à la semaine, les enfants pourront être accueillis à la semaine avec repas, à la journée avec repas ou à la demi-journée au Parc des Sports Edmond et Jean-Woehrlé. Cette action, dont les tarifs sont adaptés aux ressources des parents grâce à la carte Cité Pass', complète les Passeports Vacances ouverts aux plus jeunes, dès 4 ans. Encadrés par des animateurs professionnels, les petits comme les plus grands pourront s'occuper pleinement cet été !

David Valence

Maire de Saint-Dié-des-Vosges
Président de la Communauté de Communes

Bulletin d'inscription

Nom de l'enfant.....
Prénom de l'enfant.....
Sexe.....
Date de naissance.....
Adresse - n°..... rue.....
Code postal..... Ville.....
Tél. de la personne à contacter en cas d'urgence.....

Inscription à la semaine complète (avec repas)

du 8 au 12 février	du 15 au 19 février

La Ville de saint-Dié-des-Vosges se donne le droit d'annuler, de modifier ou de déplacer une activité en fonction des conditions climatiques

Matin ou après-midi : choix entre plusieurs activités sports ou loisirs culture. Possibilité de participer aux passeports vacances clubs

Sem. 1 : du 8 au 12 février Thème : jouons avec l'hiver	
Exemples d'activités	Sport Badminton, jeux de ballon, tennis de table, GRS, escrime...
	Loisirs Culture arts du cirque, grand jeux, ateliers créatifs, danse...
Fil rouge	Réalisation d'une BD manga, chaque participant repartira avec sa BD.
Sorties	Mardi 9 et jeudi 11 : luge et bob mercredi 10 : patinoire
Sem. 2 : du 15 au 19 février Thème : jouons avec l'hiver	
Exemples d'activités	Sport Badminton, jeux de ballon, tennis de table, mini-trail, aquanova...
	Loisirs Culture Activités scientifiques, grand jeux, atelier créatifs, danse, match d'impro, expression corporelle...
Fil rouge	Jouons la comédie en clôture match d'impro vendredi 19/02
Sorties	Mardi 16 et jeudi 18 : luge et bob mercredi 17 : patinoire

Inscription à la journée avec repas

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
du 8 au 12 février					
du 15 au 19 février					

Inscription à la demi-journée matin (sans repas)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
du 8 au 12 février					
du 15 au 19 février					

Inscription à la demi-journée après-midi (sans repas)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
du 8 au 12 février					
du 15 au 19 février					

Je soussigné(e).....

père, mère, ou tuteur, autorise

- mon fils
 ma fille

à participer aux activités Sport, Loisirs, Évasion et/ou des Passeports vacances et certifie qu'il (elle) est apte médicalement à suivre ces activités.

En outre, j'autorise le personnel qualifié à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer toute intervention d'urgence, selon les prescriptions du corps médical consulté et je m'engage, s'il y a lieu, à rembourser la Municipalité du montant des frais médicaux.

Conformément au décret n° 2002-538 du 12 avril 2002 relatif à l'obligation d'assurance responsabilité civile relative aux accueils de mineurs, mentionnée à l'article L227-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, > La Ville a contracté les assurances nécessaires pour garantir :

- les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile
 - celle des participants aux activités
 - celle de son personnel
 - l'indemnisation des dommages corporels des participants, si la responsabilité de la Commune est engagée (les frais médicaux restent à la charge de la Sécurité Sociale des parents, ou de leur assurance mutuelle)
 - les frais de secours
- les locaux et leur contenu en cas d'incendie - explosion - vol - dégâts des eaux...
- les dommages causés par les véhicules utilisés

> Nous informons les parents, qu'ils ont intérêt à souscrire pour leur(s) enfant(s) un contrat d'assurance de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées. (individuelle accident - extra scolaire - multirisque - accidents de la vie...)

Pour votre information, des reportages photographiques seront effectués. Les photographies pourront illustrer les documents émis par la Municipalité.

à signer, précédé de la mention «lu et approuvé»

Renseignements et inscriptions

Ville de Saint-Dié-des-Vosges
Accueil de l'hôtel de ville - Place Jules-Ferry
88100 Saint-Dié-ds-Vosges cedex - 03 29 52 66 66

Accueil du public

- du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30
- le samedi de 10 h à 12 h

Contact

Accueil de l'Hôtel de Ville - Tél. : 03 29 52 66 66

Tarifs, modulés selon la carte Cité Pass'

Tarifs Sports, Loisirs, Évasion			
Lettres	demi-journée	journée avec repas	semaine (journée avec repas)
A	5 €	14 €	60 €
B	7 €	16 €	70 €
C	9 €	18 €	80 €
D	11 €	20 €	90 €
Ext 1	11 €	20 €	90 €
Ext 2	13 €	24 €	110 €

Lieu d'activité :

- Parc des Sports E. et J.-Woehrlé

Horaires

- semaine ou journée avec repas : accueil de 7 h 30 à 9 h, retour de 17 h à 18 h 30
- demi-journée sans repas (matin) : accueil de 7 h 30 à 9 h, retour à 12 h
- demi-journée sans repas (après-midi) : accueil de 13 h 30 à 14 h, retour de 17 h à 18 h 30